

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 SIGSP DE MALESTROIT  
 SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin à 18h30, le Comité Syndical, légalement convoqué le 26 juin, s'est réuni en salle du Conseil municipal de Malestroit, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales

**Présents (16) :**

NOM	Prénom	Commune	Statut
GICQUELLO	Bruno	Malestroit	Titulaire
LE SAUTER LE BEL	Michelle	Malestroit	Titulaire
GUILLAUME	Sylvie	Malestroit	Suppléante
ROBERT	Armelle	Saint-Marcel	Titulaire
MODICOM	Nolwenn	Saint-Marcel	Titulaire
DESMAS	Xavier	Saint-Marcel	Suppléant
MARCY	Christelle	Missiriac	Titulaire
TOUZE	Annie	Missiriac	Titulaire
ROUGIE	Alexandre	Missiriac	Suppléant
BALAC	Loïc	Pleucadeuc	Titulaire
ROUX	Patricia	Pleucadeuc	Titulaire
GUILLOUCHE	Elodie	Pleucadeuc	Suppléante
GUE	Thierry	Ruffiac	Titulaire
HOUEIX	Marie-Claude	Ruffiac	Titulaire
BOEFFARD	Stéphanie	Ruffiac	Suppléante
BERTHET	Michel	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire
PERRET	Morgane	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire
ASFEZ	Peggy	Saint-Laurent-sur Oust	Suppléante

**Absents ayant donné pouvoir (2) :** Christelle MARCY donne pouvoir à Alexandre ROUGIE, Patricia ROUX donne pouvoir à Elodie GUILLOUCHE

**Absents excusés : 0**

**Secrétaire de séance :** Mme GUILLAUME est nommée secrétaire de séance.

**2025\_06\_30\_02 - Délibération portant sur l'adhésion de la commune**

M. le Président expose :

La commune de Saint-Congard a adopté une délibération en Conseil municipal, en date du 22 avril 2025, par laquelle elle a décidé d'adhérer au Syndicat Intercommunal de l'École Publique Paul Gauguin (SIGSP). Cette décision entraîne donc l'intégration officielle de la commune de Saint-Congard au sein de notre Syndicat.

Par ailleurs, le Conseil Municipal de Saint-Congard a également procédé à la désignation de ses représentants au sein du SIGSP. Ils ont choisi pour cela Monsieur Didier Hurtebize et Madame Christelle Quemard en qualité de membres titulaires, ainsi que Madame Uriell Winckel en qualité de membre suppléante.

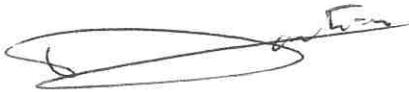
Je précise que cette adhésion nécessitera une modification des statuts du SIGSP, qui sera proposée à la Préfecture. Cette modification devra être approuvée par un vote favorable de l'ensemble des communes membres du SIGSP afin de valider officiellement l'intégration de Saint-Congard qui arrivera très probablement au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026.

Le Comité syndical décide à l'unanimité :

- de valider l'adhésion de la commune de Saint-Congard au SIGSP et d'engager les démarches nécessaires à la modification des statuts du Syndicat.

**Sylvie GUILLAUME**

Secrétaire de séance



**Bruno GICQUELLO**

Président du SIGSP

